FRANCE – Les OGM dans le rapport de la commission Attali

Par

Publié le 23/01/2008, modifié le 27/02/2025

Partant du constat "du manque de potentiel de croissance et de compétitivité de la France" et de ses effets défavorables "sur l'innovation, la justice sociale et le progrès technique", Nicolas Sarkozy a mis en place en août 2007 la commission pour la libération de la croissance. Composée d'une quarantaine de membres, au nombre desquels Marion Guillou, PDG de l'Inra et administratrice de l'Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments (AESA), la commission a remis son rapport le 23 janvier [1]. Dans le paragraphe intitulé "Une stratégie alimentaire pour la France", il est écrit : "la création d'OGM végétaux (...) est une technique qui ne semble maîtrisée que dans quelques cas très précis. Les apports des OGM sont en effet pour l'instant très limités (pour réduire l'usage d'engrais dans la production agricole) mais pourraient être dans l'avenir à la fois quantitatifs (rendement, tolérance à la sécheresse, au sel, etc.), qualitatifs (composition des aliments, adaptation aux besoins des industries, protection sanitaire, etc.) et environnementaux (réduction des produits chimiques, d'engrais, etc.). Dans tous les cas, leur innocuité reste à évaluer".
Le rapport préconise donc de "développer massivement les recherches en matière d'OGM pour évaluer leur innocuité" (décision 89). Rappelons que le 11 janvier, Matignon a annoncé "un plan sans précédent d'investissement dans les biotechnologies végétales" (cf. L'avis de la Haute autorité provisoire sur le Mon810 soulève des questions et réveille les lobbies). Le rapport recommande ensuite de "doter les instances européennes et nationales d'homologation des moyens nécessaires pour les rendre incontestables" (décision 90). Ce point fait écho aux discussions actuellement en cours au niveau européen lancées par le ministre allemand de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs, Horst Seehofer, qui souhaite le remaniement du dispositif d'autorisation des OGM "fondé scientifiquement, transparent et juridiquement solide" (cf. Différend OGM à l'OMC : les Etats-Unis suspendent temporairement la procédure).

[1] http://www.liberationdelacroissance...

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-les-ogm-dans-le-rapport-de-la-commission-attali/